

N'oubliez rien

Votre demande de bourse d'études de 2020

SHAWN V.

Gagnant de 2017 d'une bourse d'études de la Financière Foresters^{MC}



La présentation d'une demande de bourse d'études sur concours de Foresters¹ est une période captivante pour les étudiants et leurs familles. Gardez cet échéancier à portée de la main afin de savoir à quoi vous attendre à chaque étape du processus.



De décembre à février

Les candidats intéressés peuvent présenter leur demande en ligne sur foresters.com/boursedetudes. La date limite pour présenter une demande est le 27 février 2020.

Conseil : Remplissez la demande au complet et joignez-y votre relevé de notes et votre lettre de recommandation personnelle.



De mai au début juin

Les candidats reçoivent un courriel les informant du statut de leur demande. Si vous avez été sélectionné, le courriel indiquera comment accepter votre bourse d'études.

Conseil : Vous devez accepter l'offre dans le délai indiqué dans le courriel.



De mars à avril

Les demandes sont reçues et évaluées en fonction du relevé de notes, de l'expérience de bénévolat, de la dissertation et de la lettre de recommandation personnelle.

Conseil : Vous pouvez vérifier le statut de votre demande en ligne.



Début août

Les chèques de bourse d'études sont envoyés par la poste aux gagnants et l'excitation monte pour une année d'études enrichissante!

Conseil : L'argent de votre bourse d'études s'applique aux frais de scolarité seulement. Le chèque sera expédié à l'adresse postale que vous avez fournie dans votre demande, mais il sera libellé à l'ordre de l'établissement que vous fréquentez. Vous devez remettre le chèque à l'école pour assurer le paiement de vos frais de scolarité.

Questions?

Nous sommes là pour vous aider! Cliquez sur l'icône de clavardage en direct sur la demande en ligne pour entrer en contact avec un représentant du service à la clientèle, ou composez le 1 800 444 3043.

¹ Offerte aux membres admissibles. Pour connaître les critères d'admissibilité, visitez le foresters.com/fr-ca/la-difference-foresters/bourses-detudes.

Le programme de bourses d'études sur concours de Foresters est administré par International Scholarship and Tuition Services, Inc. au nom de la Financière Foresters. Les bénéfices de membre de la Financière Foresters sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions particulières à chaque bénéfice, et ils peuvent être modifiés ou annulés sans préavis.

La Financière Foresters, Foresters et Aider est notre raison d'être sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Canada M3C 1T9) et de ses filiales. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez visiter MonForesters.com ou foresters.com. Pour nous joindre, veuillez appeler le 1 800 828 1540 (sans frais) ou envoyer un courriel à service@foresters.com.